



VERIFICATION ET BIOMETRIE

POUR UNE GESTION PLUS EFFICACE DES BASES
DES DONNÉES SUR LES REFUGIES

POUR UNE BIOMETRIE DE QUALITE

En vue de mieux assurer la protection des réfugiés et demandeurs d'asile et de leur permettre une meilleure prise en charge, le Gouvernement du Tchad, à travers la Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR), et l'UNHCR ont lancé officiellement la cérémonie

de l'opération de vérification ce mardi 10 mars 2015 à l'hotel Novotel. La cérémonie a été lancée en présence de certains membres du gouvernement : les secrétaires généraux des ministères des affaires Etrangères, de la Défense, de la justice, des Affaires Sociales, le corps diplomatiques ainsi que les donateurs, les

Agences du système des Nations Unies au Tchad et les ONG nationales et internationale. Cette opération, pendant laquelle seront aussi relevées les données biométriques, se déroulera dans tous les camps et localités qui hébergent des personnes sous mandat de l'UNHCR.



« c'est un long processus d'envergure qu'il faut conduire avec méthode et rigueur à travers plusieurs phases, dont l'étape finale sera la documentation. Pour nous, la documentation est l'expression concrète du droit à la protection, le début de tous les droits, le « rights upfront » dans la pratique » José A. CANHANDULA, Représentant du HCR.



M. Tahir Olyo Secrétaire général du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Sécurité Publique procédant au lancement officiel de la biométrie

UN ELEMENT D'ENREGISTREMENT CONTINU

L'introduction de la méthode biométrique de gestion des données est basée sur un système centralisé permet de nous assurer qu'une personne réfugiée est enregistrée en un et un seul endroit au Tchad et ne l'est nulle part ailleurs au monde. L'exercice de vérification et d'enregistrement biométrique nous permet d'avoir une meilleure gestion de la carto-

graphie des lieux d'habitation des réfugiés, et une base de données statistiques centralisée au niveau pays ainsi qu'au niveau global. Le processus d'enregistrement est un processus continu. Ainsi donc, après que l'exercice soit accompli dans un camp, des équipements nécessaires seront laissés sur place afin de permettre à chaque bureau de terrain de

poursuivre la mise à jour les activités relatives à l'enregistrement permanent avec la collecte systématique de données biométriques et l'utilisation de la biométrie dans la gestion quotidienne des données.

« J'invite les uns et les autres à saisir cette opportunité en vue d'une meilleure planification des activités en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile » M. Tahir OLOY Secrétaire Général du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Sécurité Publique.



Des experts en la matière sont venus du siège de l'UNHCR/Genève, pour rendre effective cette opération mais aussi avec la collaboration des collègues des sections concernées venant des différents bureaux.

Ph. V. Ndakass/HCR

BIOMETRIE



« C'est ici le lieu de faire une mention spéciale à l'endroit des donateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour financer et pour rendre possible ce projet combien extraordinaire et très technique » José A. CANHANDULA, Représentant du HCR au Tchad



Pour plus d'information, veuillez contacter:

Victorien Ndakass, PI Associate:

ndakass@unhcr.org +(235) 66 20 17 9